Entre 2 eaux

Dossier de présentation

Exposition itinérante • Vidéos-témoignages

Canal de Berry

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

LEADER

AUVERGNE
la région juste et grande

Conseil Général
Département de l'Allier

Musée du Canal de Berry

defra
Department for Environment Food and Rural Affairs

LEADER
Coast, Wolds, Wetlands & Waterways

The European Agricultural Fund for Rural Development: Europe investing in rural areas

DOSSIER DE PRÉSENTATION

Exposition itinérante
"Entre 2 eaux : Canal de Berry et Canal Aire & Calder"

Vidéos-témoignages
"Entre 2 eaux : Au fil du Canal de Berry et Au fil de Coast, Wolds, Wetlands and Waterways"

SOMMAIRE

- Contexte de réalisation de l'exposition et des vidéos-témoignages 02
- Présentation de l'exposition itinérante 04
- Fiche technique de l'exposition 05
- Présentation des vidéos-témoignages 09
- Conditions de réservation 10
- Formulaire de demande de prêt 11
- Convention de prêt pour l'exposition "Entre 2 eaux" 12

Annexe : LEADER liaison entre actions de développement de l'économie rurale 13

CONTEXTE DE RÉALISATION DE L'EXPOSITION ET DES VIDÉOS-TÉMOIGNAGES

Le territoire du Pays :
116 218 habitants
95 communes

LE PAYS DE LA VALLÉE DE MONTLUÇON ET DU CHER

Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, porté par un Syndicat Mixte est composé de 6 Communautés de communes

1 de la Région de Montmarault,
2 du Pays d'Huriel,
3 du Pays de Tronçais,
4 de Commentry – Néris-les-Bains,
5 du Val de Cher,
6 du Pays de Marcillat-en-Combraille.

7 Communauté d'Agglomération de Montluçon.

COAST, WOLDS, WETLANDS AND WATERWAYS

Le territoire du GAL "Coast, Wolds, Wetlands and Waterways" correspond à

- une grande partie des régions rurales de la côte Est du Yorkshire,
- les parties méridionales de Ryedale District,
- et Scarborough Borough du Nord Yorkshire.

Un programme d'actions de coopération pour la valorisation du Canal de Berry, de la Vallée du Cher, et des canaux du territoire "Coast, Wolds, Wetlands and Waterways".

Dans le cadre du programme européen de développement rural intitulé LEADER de 2007-2013 (voir annexe), le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, constitué de 95 communes et 7 intercommunalités dont l'Agglomération de Montluçon située en son cœur, développe une coopération avec un territoire anglais de la région du Yorkshire organisé lui aussi en GAL (Groupe d'Action Local) et dénommé "Coast, Wolds, Wetlands and Waterways".

Ce volet de coopération transnationale, basé sur un projet commun de valorisation du patrimoine culturel et naturel auprès des habitants de chacun des territoires se déroulera de janvier 2012 à décembre 2013.

Il comprend un programme d'actions élaboré durant l'année 2011 entre les deux partenaires, à savoir :

- une exposition commune, itinérante, et les actions de médiation et de communication culturelles en accompagnement sur chacun des territoires partenaires ;
- la réalisation de films vidéos-témoignages franco-anglais (spots communicants).

Ce programme d'actions de coopération a pour objectif partagé la réappropriation de ce patrimoine par les habitants des deux territoires partenaires, notamment par les jeunes publics.

Présentation de l'exposition itinérante "Entre 2 eaux"

S'informer, découvrir et redécouvrir…
le patrimoine culturel et naturel des canaux du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher et du GAL anglais "Coast, Wolds, Wetlands and Waterways".

L'exposition raconte l'histoire de deux canaux :
- l'un français, le Canal de Berry ;
- l'autre anglais, le Canal Aire & Calder.

Contrairement au Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher qui possède uniquement le Canal de Berry, le territoire "Coast, Wolds, Weltlands and Waterways" est irrigué par tout un réseau de canaux avec des histoires propres à chacun. Afin de faciliter la mise en œuvre d'une comparaison, ils en ont sélectionné un : celui à proximité du Musée de Goole.

Elle met en parallèle ces deux histoires qui se déroulent sur des pas de temps et des territoires différents mais qui prennent le même chemin : création, développement, déclin, présent et futur.

Deux panneaux sont consacrés uniquement au Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher à l'âge industriel afin de recontextualiser dans son ensemble le rôle du Canal de Berry sur ce territoire ainsi que son impact.

Cette exposition, itinérante en France mais également en Angleterre, permet de découvrir ou de redécouvrir les canaux de chaque territoire.

Dynamique et attractive

Illustrée de nombreuses photographies et schémas, l'exposition met en valeur les canaux de ces deux territoires, ainsi que leur impact sur leur territoire respectif.

Cette exposition a également pour but de participer au changement d'image que les français auraient de ce patrimoine fluvial ; notamment celle des populations locales afin qu'elles se réapproprient leur patrimoine et leur histoire.

Destinée à un public jeune et à un public familial

À travers onze panneaux, nous voyageons au fil du temps sur le territoire anglais "Coast, Wolds, Wetlands and Waterways" et celui du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher afin de voir l'évolution de ces deux canaux en parcourant divers champs : histoire, économie…

Cette exposition, destinée à un jeune public et à un public familial, a été élaborée de façon particulièrement didactique qui convient aussi bien à des enfants qu'à des adultes.

Fiche technique de l'exposition

Principe

L'exposition comprend 11 panneaux autoportants sur structure déroulante "roll up" (85 cm sur 2 m de hauteur). Des vidéos-amateurs, focus sur un thème précis (La vie des mariniers ou Le Canal de Berry aujourd'hui) peuvent l'accompagner.
Une exposition montable et démontable, **transportable facilement** qui s'adapte à tous les types de lieux.

Une exposition modulable.
Chaque panneau est indépendant les uns des autres, l'absence d'un ne gêne en rien la cohérence de l'ensemble. Les vidéos sont indépendantes des panneaux ; elles peuvent être présentes en complément des contenus des panneaux mais sont dissociables de l'ensemble sans altérer la compréhension de l'exposition.

Fiche technique de l'exposition (suite)

L'exposition comporte

- 11 panneaux de 90,5 cm de largeur, 209 cm de hauteur, 38 cm de profondeur, sur structure déroulante "roll up"
- 2 vidéos, focus en complément de l'exposition, réalisées par des clubs vidéos-amateurs du territoire du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

1 Présentation du contexte de la création de l'exposition : la coopération transnationale avec le territoire anglais
2 Présentation des deux canaux avec carte géographique et frise historique
3 Création
4 Création suite
5 Expansion + Vidéo-focus sur "La vie des mariniers"
6 Expansion suite
7 Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher à l'âge industriel
8 Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher à l'âge industriel suite
9 Déclin
10 Déclin suite
11 Présent et futur + Vidéo-focus sur "Le Canal de Berry aujourd'hui"

Présentation des Vidéos-témoignages “Entre 2 eaux : Au fil du Canal de Berry ; au fil de Coast, Wolds, Wetlands and Waterways”

Au format 12′ pour diffusion Internet et pour vidéo projection, livrable sur DVD aux formats Internet et HD. Version doublée.

Les Vidéos-témoignages donnent la parole aux acteurs des territoires et présentent les différentes facettes de ce patrimoine fluvial.

Composé de 12 spots en moyenne d’1 à 2 minutes chacun, ces vidéos-témoignages présentent la Vallée du Cher, le Canal de Berry et les canaux anglais de manière actuelle et authentique.

Ces spots, soit 6 pour la Vallée du Cher et le Canal de Berry et 6 pour les canaux anglais, mettent en valeur les spécificités historiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales de ces patrimoines.

Indépendants les uns des autres, ces spots ont pour objectif de faire redécouvrir le patrimoine local en créant un véritable moment de découverte et de séduction grâce à l’image et aux témoignages “partage d’intérêts et d’expériences”.

Les mini-films sont conçus pour laisser la possibilité de les organiser en un film de promotion dans le cadre de la mise en réseau des sites français et anglais.

Chaque spot peut être vu séparément des autres : les mini-films sont dissociables en fonction des besoins de diffusion.

Vecteur de communication privilégié

Ces vidéos-témoignages constituent un véritable outil de séduction auprès des publics cibles :

- Des jeunes publics afin de capter leur intérêt pour ce patrimoine à découvrir ou redécouvrir ;
- Du grand public et en priorité les habitants du territoire du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ;
- Attirer l’attention de futurs prescripteurs des produits culturels et touristiques issus de cette valorisation dont la presse et plus largement les médias.

Conditions de réservation

Emprunt de l'exposition "Entre 2 eaux : Canal de Berry, Canal Aire & Calder" et/ou des vidéos-témoignages "Entre 2 eaux : Au fil du Canal de Berry ; Au fil de Coast, Wolds, Wetlands and Waterways"

L'exposition et/ou les vidéos-témoignages peuvent être réservées pour la période et la durée de votre choix en fonction des disponibilités de celles-ci.
L'exposition et/ou les vidéos-témoignages sont à prendre en charge à l'adresse de nos locaux Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher, 67 ter bd Courtais 03100 Montluçon.
La convention d'emprunt doit nous être retournée, signée et datée en deux exemplaires afin de valider la demande d'emprunt.

Responsabilités et assurance

L'emprunteur est responsable du transport, de l'installation, de la sécurité et de la bonne conservation de l'exposition et des vidéos-témoignages.
Il n'y a pas besoin de souscrire à une assurance.

Coût

Le prêt de l'exposition et/ou des vidéos-témoignages est gratuit. Cependant des frais annexes sont à prévoir comme le transport.

Transport et manutention

Le transport de l'exposition est à votre charge. Le lieu de prise en charge est situé aux locaux du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher.

Installation et démontage

L'installation est sous l'entière responsabilité de l'emprunteur. L'exposition est composée de panneaux autoportants. Le matériel pour la lecture des vidéos n'est pas fourni.

Communication

L'emprunteur est responsable de la communication.
Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher fournit certains éléments de communication (flyers, affiches, livrets).
Les logos fournis doivent obligatoirement apparaître sur tous les supports de communication.

Formulaire de demande de prêt

Souhait de dates pour

- l'exposition du au

- les vidéos-témoignages : du au

Y a-t-il un événement avec lequel l'exposition peut être couplée ?

Souhaitez-vous en accompagnement de l'exposition :
- des livrets *(maximum 100)* nombre souhaité
- des flyers *(maximum 100)* nombre souhaité
- et des affiches *(maximum 5)* nombre souhaité

au-delà de ce nombre vous pouvez avoir accès aux documents en version électronique pour édition photocopieur.

Nom de l'organisme-emprunteur :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Nom de la personne responsable :

Téléphone :

E-mail :

Demande à retourner dûment complétée et signée à :
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher - 67 Ter bd Courtais - 03100 MONTLUÇON

Contacts :
Yveline Dubillon
téléphone : 04 70 05 70 70 - courriel yveline.dubillon.vallee.montlucon@wanadoo.fr
Gwenola Bianchi
téléphone : 04 70 05 70 70 - courriel gwenola.bianchi@orange.fr

Convention de prêt de l'exposition itinérante "Entre 2 eaux"

Convention de prêt entreposée

Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher
67 ter bd Courtais - 03100 MONTLUÇON
représenté par le Président du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher M. Daniel Dugléry

et
L'emprunteur :
Nom de l'institution :
Adresse :

N° de téléphone :
Représenté par :

L'exposition est empruntée pour une durée de semaines,
du au incluant la durée de
montage et de démontage.

Par cette convention, Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher s'engage à mettre gratuitement à disposition de l'institution mentionnée ci-dessus, pour la période prévue, le matériel de l'exposition itinérante "Entre 2 eaux".

Cette exposition se compose de 11 panneaux sur structure déroulante "roll up" avec leur support, conditionnés dans des housses individuelles et de deux vidéos complétant les panneaux.

De son côté, l'emprunteur s'engage à utiliser conformément à sa destination, et à le restituer à la date convenue. Elle est responsable des éventuels dommages causés au matériel prêté ou des pertes occasionnées, et s'engage, le cas échéant, à réparation.

L'emprunteur aura en charge l'enlèvement et le dépôt de l'exposition dans les locaux du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher et assure les frais de transport en prenant toutes les garanties afin d'éviter une détérioration, une perte ou un vol d'un des panneaux de l'exposition.

Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher reste titulaire des droits sur l'exploitation de l'exposition empruntée. À ce titre elle est insaisissable par des tiers, l'emprunteur n'ayant par ailleurs pas le droit de la sous-louer.

Date

L'emprunteur Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

ANNEXE
LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

LEADER est un programme européen de soutien aux initiatives locales en faveur du monde rural.
Le programme Leader est un programme modeste puisqu'il bénéficie d'une enveloppe d'1,5 millions d'euros pour accompagner des projets émanant du territoire du Pays.

Le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher a fait le choix d'un programme d'actions qui vise à prendre appui :
- sur le lien rural-urbain (les échanges Ville-Campagne) pour renforcer l'attractivité du Pays et attirer de nouvelles populations ;
- sur son patrimoine naturel et ses ressources culturelles que sont la Vallée du Cher, le Canal de Berry, la Forêt de Tronçais, ses villages remarquables (Hérisson-Huriel…) pour revaloriser son image auprès des habitants et des nouveaux arrivants.

Ce programme a vocation à soutenir des projets d'animation et démarches innovantes apportant des réponses nouvelles ou inédites à des besoins du territoire confronté plus que jamais aux enjeux du développement durable, en créant du lien entre les décideurs locaux, l'initiative privée et la population locale.

Concrètement, le programme Leader du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher se donne quatre objectifs :
- mieux accueillir les nouveaux arrivants, de nouvelles activités et les touristes ;
- accompagner et renforcer le potentiel naturel (Vallée du Cher, Forêt de Tronçais, Village d'Huriel…) et culturel (Mutualisation des ressources du pôle urbain et celles des territoires ruraux) du territoire de manière coordonnée ;
- promouvoir les sites patrimoniaux et communiquer autour ;
- consolider l'offre de services "enfance-jeunesse" sur l'ensemble du territoire du Pays.

Le Groupe d'Action Locale (GAL) pilote le programme Leader du Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher. Le GAL est un collectif constitué de représentants des Communautés de communes du Pays et de la Communauté d'Agglomération de Montluçon et autres organismes publics, ainsi que des représentants d'organismes privés (associations, entreprises) soient 26 membres et leurs suppléants. Le GAL décide de l'attribution des aides Leader aux projets.

vingt-un communication | +33 (0) 470 082 100 • Photo Philippe Bussar

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural
Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher

LEADER

AUVERGNE
la région juste et grande

Conseil Général
Département de l'Allier

Musée du Canal de Berry

defra
Department for Environment Food and Rural Affairs

LEADER
Coast, Wolds, Wetlands & Waterways

The European Agricultural Fund for Rural Development: Europe investing in rural areas